

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° 4527

présenté par

Mme Mette, M. Berta et M. Esquenet-Goxes

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 4, substituer aux mots :

« assurer la souveraineté alimentaire »

les mots :

« la protection de la souveraineté alimentaire et à la décarbonation de l'économie ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les politiques publiques concourant à la protection de la souveraineté alimentaire sont liées à celles de décarbonation de l'économie française, c'est ce que cet amendement propose de rappeler.